



# ENSEMBLE

**« L'ACCUEIL EST L'AFFAIRE DE TOUS. »**

Lors de nos permanences les bénévoles constatent que la plupart des appels téléphoniques, des visites, des mails concernent des personnes qui font part de leur solitude en faisant le premier pas vers l'association.

Aussi, l'association doit répondre à leur attente.

Notre organisation est composée des membres du bureau, du Conseil d'Administration et des adhérents, chacun se mobilise pour accueillir chaleureusement la personne endeuillée.

Il est très important que chacun aille vers l'autre en étant à son écoute dans toutes les occasions, les différentes activités, sorties, voyages, formations, assemblée générale, etc.. proposées par l'association, ceux-ci constituent toujours des moments d'échange et de convivialité.

Nous, membres de l'association soyons la main tendue pour aider, faire connaître l'association et persévérer dans notre ACTION :

- ROMPRE LA SOLITUDE,
- DEFENDRE LES DROITS,
- METTRE EN OEUVRE DE NOUVEAUX PROJETS.

**L'UNION FAIT LA FORCE.**

Les Coprésidents, Marie-Claire MERRIEN, Alain LE HIR.

Bulletin Départemental N° 42

Juillet 2012

Association Départementale des Veuves et Veufs du Finistère  
8 rue Massillon - 29200 BREST

☎ et 📠 02 98 80 42 23

☎ 09 61 34 45 80

C.C.P. 1329-37 U Rennes

Email : [veuves.finistere@orange.fr](mailto:veuves.finistere@orange.fr)

Site Internet : [veuvesveufsdufinistere.fr](http://veuvesveufsdufinistere.fr)

A  
D  
V  
C  
.  
C  
.  
D  
D  
E  
H  
Z  
H  
S  
H  
S  
H  
M  
R  
M

## NOS RASSEMBLEMENTS

### LES RENCONTRES AMICALES.

Dates	Secteurs	Lieux	Représentation	Participation
22 Janvier	Morlaix	Saint Martin des Champs	A. Tanguy M.C. Merrien	80 personnes
22 janvier	Lesneven	Le Drennec	Y. Kervella M.L. Le Hir – M.P. Abiven	82 personnes
29 Janvier	Brest	Brest	M. Stéphan - M.L.Omnés M.C. Merrien - A.M. Pallier	77 personnes
12 février	Lesneven	Kernilis	M.P. Abiven – E. Quetron	120 personnes
04 Février	Quimper	Quimper	A. Tanguy – M.T. Tanguy	20 personnes
05 Février	Plouescat	Plouescat	Y. Kervella - Y. Jestin	86 personnes
19 Février	Quimperlé	Querrien	M.C. Merrien – M.P. Abiven	20 personnes
04 Mars	Châteauneuf du Faou	Châteauneuf du Faou	Annulé	

Comme chaque début d'année ces moments d'amitié et d'information sont très attendus et très appréciés. De janvier à mars 2012, 516 adhérents et personnes souhaitant connaître notre mouvement ont participées à ces rencontres dans les différents secteurs du Finistère. Occasions de partage d'échanges, de chants, de danses ou d'instant musicaux.

### ASSEMBLEE GENERALE

Elle s'est déroulée dans la commune de Pouldreuzic, pays de Pierre Jakez Hélias et du Paté Hénaff en présence de Mme Marie-Thérèse Gourlaouen, Maire et de Mr Michel Canevet, Conseiller Général du Finistère.

115 adhérents étaient présents et ont appréciés la présentation sur diaporama de la commune par Mme le Maire et l'intervention du Conseiller général et Président de la Communauté de Commune du Haut Pays Bigouden, Mr Michel Canevet nous donnant des conseils pour la recherche de financement.

Ensuite Mme Yvette Kervella, Coprésidente a lu le mot d'accueil reprenant les temps forts de notre association tels que :

Une première dans le Finistère, en fin d'année 2011, notre association s'est lancé dans la réalisation de son projet, la création d'un Groupe de Parole pour les personnes endeuillées. Ces Groupes de Paroles permettent aux personnes en situation de veuvage de trouver un lieu convivial afin de s'exprimer, de parler de son parcours de deuil auprès d'autres personnes traversant la même situation.

- ✓ Au début de l'année 2012, à la demande d'adhérents, notre association départementale a lancé une pétition afin de faire reconnaître les difficultés des veuves, veufs et des orphelins et en particulier, depuis 2010, la suppression progressive de la demi-part fiscale. **2576 signatures ont été recueillies.**

**Toutes ces pétitions ont été adressées à la FAVEC.**

- ✓ D'autre part, notre Fédération et les associations départementales continuent leurs actions de défense des droits des conjoints survivants et des orphelins, auprès des Pouvoirs Publics et en ce début d'année 2012 un dossier reprenant toutes les revendications sera présenté, ainsi que les pétitions, aux candidats à l'élection présidentielle et, aux élections législatives.

Pour terminer notre assemblée, Mr Cyrille LUX, Commandant de Gendarmerie de Plogastel Saint Germain est intervenu :

pour nous mettre en garde en matière d'arnaques : téléphoniques, démarchages à domicile, pub mensongère,

pour nous donner des conseils en matière de prévention et de sécurité : dans le domaine des Sites Internet, sur les portables, vols à l'arrachée, vols au domicile, circulation routière etc...Beaucoup de questions de la part des adhérents, très intéressant.

L'Assemblée Générale de la FAVEC s'est tenue à Lille le 12 mai 2012. Mr Alain Le Hir, secrétaire adjoint, et Mr Jacques Trellu ont représenté les Coprésidentes du département.

**Pour sensibiliser les élus aux élections législatives de juin 2012 la FAVEC a élaboré un dossier parlementaire transmis aux associations départementales.**

Le veuvage en France est un problème de société et de santé publique. Il est reconnu comme « un risque social » dans le code de la sécurité sociale depuis 1980, en réponse à notre demande formulée lors de notre Congrès de 1973 à Aix les Bains.

**Le veuvage en France est en augmentation de plus de 4% depuis 2003.**

Ce dossier reprend :

**les buts** de la FAVEC qui sont, accueillir, écouter, informer, accompagner les veuves, les veufs, les orphelins, défendre leurs droits et sensibiliser le public aux risques du veuvage.

**Sa reconnaissance d'utilité publique**, elle est la seule association à considérer le veuvage dans son intégralité (conséquences psychologiques, mais aussi familiales, sociales, patrimoniales, fiscales,...)

**Les acquis,**

**Les reculs,**

**Et surtout les revendications pour des améliorations dans des domaines essentiels comme :**

**La pension de réversion :** suppression du plafond de ressources pour obtenir la pension de réversion,

**L'assurance veuvage :** relèvement du montant de l'assurance veuvage à hauteur du montant de SMIC et la suppression des conditions de ressources personnelles,

**Conciliation vie familiale/vie professionnelle :** allongement du congé décès à 5 jours et rétablissement à 3 mois du délai de réaction pour la demande d'aide à domicile qui a été rabaissé à un mois en janvier 2011.

**Orphelins :** versement d'une allocation spécifique pour les orphelins d'un montant décent, au moins égal à 300€, sans condition de ressources.

**Relèvement de l'ASPA** (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées).

**Fiscalité : Demi-part fiscale :** en raison de la suppression progressive de la demi-part fiscale, les personnes seules, ne pouvant justifier avoir élevé seules un enfant pendant au moins 5 ans, voient leur impôt sur le revenu augmenter significativement. Depuis 2009, les nouveaux veufs et veuves n'ont pas droit à la demi-part. Nous demandons le rétablissement de cette demi-part pour toutes les personnes veuves.

**Insertion professionnelle :** Rétablissement de la priorité aux veuves et veufs au Pôle Emploi.

**Nouveaux statuts :** Les nouveaux statuts prendront effet juridique à compter de 2013. La nouvelle appellation officielle de la Fédération est la suivante : « **FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS** ». Chaque association devra en conséquence être libellée comme suit : « **ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS** ».

D'autre part la FAVEC nous précise que la société française a complètement occulté le deuil et en a fait un tabou. Les personnes endeuillées sont victimes de discriminations économiques à titre d'exemples le coût des réservations de chambres d'hôtels, les réductions fiscales concernant les travaux effectués au domicile qui sont divisées par 2 pour les veuves et veufs.

Les parlementaires devraient légiférer pour établir un Statut et un code de la personne endeuillée.

La FAVEC regroupe 94 associations départementales où sont ouverts plus de 1 000 points d'accueil et d'information.

Notre contribution à la FAVEC pour 2012 est de 15,00€, compris dans les 25€ de la cotisation annuelle de notre association départementale. Elle représente notre participation au coût du travail de la FAVEC pour la défense des droits et des besoins des conjoints survivants et des orphelins.

## L' Union Régionale des Associations de Conjoint(s) Survivant(s).

Le 5 novembre 2011 a eu lieu la formation « Comptabilité » à Loudéac, trois membres de l'association du Finistère ont participé à cette journée.

Monsieur Kerbiriou, ancien comptable du C.E.R., a animé cette formation. La matinée fut consacrée à des exercices pratiques sur le modèle du grand cahier par groupe et, l'après-midi corrections.

Lors du Conseil d'Administration du samedi 17 mars 2012 à Loudéac la dissolution de l'Uravec est programmée, faute de Présidente et donc de volontariat. Un courrier est adressé à la FAVEC pour mettre l'association URAVEC en dormance pour la résiliation.

A l'occasion de ce C.A. un tour de table des adhésions et des activités des associations départementales est fait : Morbihan – 345 adhérents, Ille et Vilaine – 540 adhérents, Côte d'Armor – 121 adhérents, Finistère – 674 adhérents. De nombreuses activités, séjours, rencontres, formations sont proposés dans les associations départementales.

Une Assemblée Générale Ordinaire et une Extraordinaire sont programmées le samedi 27 octobre 2012 à Loudéac. Plusieurs membres de notre association participeront à ces assemblées.

## LES FORMATIONS

A partir du mardi 04 septembre 2012, deux heures par semaine pendant 8 séances vous seront proposés pour une initiation à l'informatique sur le thème de : « Découverte de l'outil Internet, de la messagerie et l'essentiel de Word. »

Cette formation est proposée en priorité aux personnes qui souhaitent donner un peu de leur temps pour des petits travaux au bureau de Brest.



Mme Julia Ménard, diététicienne, rattachée à l'association « Défi-santé-nutrition » du Relecq-Kerhuon, a animé le samedi 17 mars 2012 une conférence sur le thème : « BIEN MANGER, BIEN BOUGER. »

Une cinquantaine de personnes étaient présentes au Juvénat de Châteaulin, et la matinée a débuté par un quizz qui a permis à chacun de tester ses connaissances en diététique.

L'alimentation associée à une activité physique quotidienne, joue un rôle très important sur la santé. Mme Ménard a rappelé que, contrairement aux idées reçues, les besoins énergétiques et nutritionnels ne diminuaient pas avec l'âge et que certains augmentaient même (c'est le cas avec les protéines : +20%.)

Mme Ménard a aussi proposé des repères de consommations simples (quantités, portions...), ainsi que des conseils et astuces pour équilibrer ses menus.

La conférence s'est achevée autour d'un repas (diététique !) pris en commun au Juvénat ; la météo pluvieuse n'a pas entamé la bonne humeur des participants qui ont clôturé la journée par une promenade le long de l'aulne, sur le chemin de halage.

Un compte-rendu détaillé est disponible sur notre site Internet et au bureau de Brest.

Au recto vous trouverez une proposition de menus →

## EXEMPLE DE MENUS POUR UNE SEMAINE

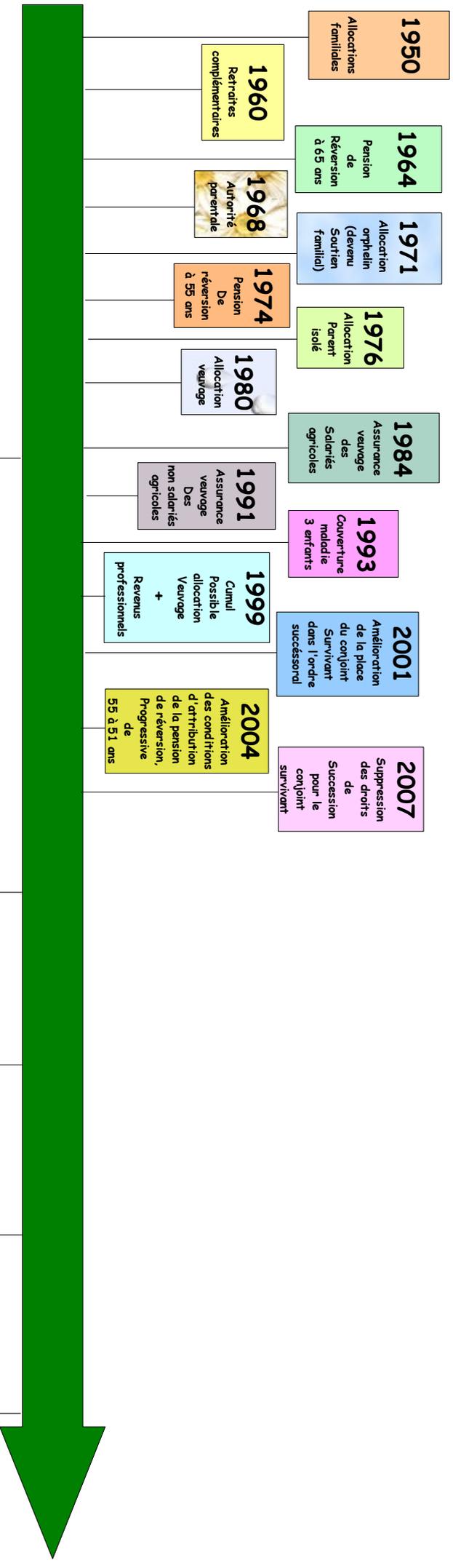
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI
<p>Saumon fumé sur blinis Pot au feu Crème renversée Salade de fruits frais</p>	<p>Dos de cabillaud Fondue de poireaux Boullgour Fromage blanc Banane et copeaux de chocolat</p>	<p>Betterave rouge Mozzarella Hachis de pot au feu Salade Yaourt au miel et noix</p>	<p>Salade Coleslaw Rôti de porc Lentilles – carottes Fromage Liégeois</p>
<p>Soupe du Pot au feu Riz au lait – crème anglaise Pomme</p>	<p>Soupe du Pot au feu Vermicelle Endive au jambon Poire</p>	<p>Soupe avec morceaux de légumes Blanc de volaille, vermicelle Salade Fromage Orange</p>	<p>Tarte au thon Salade Petits-suissees au coulis De fruit rouge Compote</p>
JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
<p>Saumon Endives braisées Semoule au lait Kiwi</p>	<p>Omelette Champignons Pomme de terre Salade Fromage Crème au chocolat</p>	<p>Salade d'endives et emmental Poulet basquaise Riz complet aux petits légumes 2 petits-suissees+3 tranches d'ananas en boîte</p>	
<p>Soupe Rôti de porc froid Salade de pomme de terre Fromage Pomme cuite</p>	<p>Salade de lentilles Et saumon vinaigrette Yaourt sucré Banane</p>	<p>Soupe Assiette de charcuterie Semoule au lait Compote</p>	

Pour plus d'information consultez notre site Internet : [www.veuvesveufsdulfinistere.fr](http://www.veuvesveufsdulfinistere.fr) ou le site Internet : [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr). Option : guide nutrition à partir de 55 ans.

ACQUIS de 1949 à aujourd'hui, grâce aux revendications de la **FAVEC** (Fédération de conjoints survivants)

**F**A ce au **V**euvege **E**nsemble **C**ontinuons

soutenu par les Associations Départementales



**RECULS depuis**  
**1989**

**1989**  
Les conjoints Survivants ne font Plus partie des Publics prioritaires au Pôle Emploi

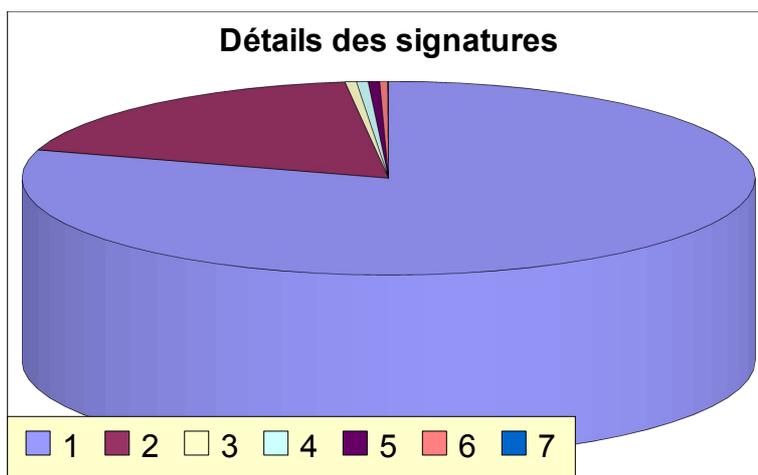


**PETITION : Quel avenir pour la condition des Veuves, Veufs et Orphelins ?**

**Résultats de la pétition** **2576 signatures**

Détails des signatures

Retraités	<b>2054</b>
Actifs	<b>473</b>
Demandeurs d'emploi	<b>13</b>
Sans profession	<b>13</b>
Etudiants	<b>13</b>
Mères au foyer	<b>9</b>
Non renseignés	<b>1</b>



**Questions posées lors de la signature de la pétition :**

\* Pourquoi ne pas augmenter d'une demi-part (ou plus ?) les couples qui perçoivent des revenus astronomiques.

\* Comment des personnes possédant du bien (plusieurs maisons, avec des prêts peut-être, mais quand même) peuvent-elles ne pas payer d'impôt ?

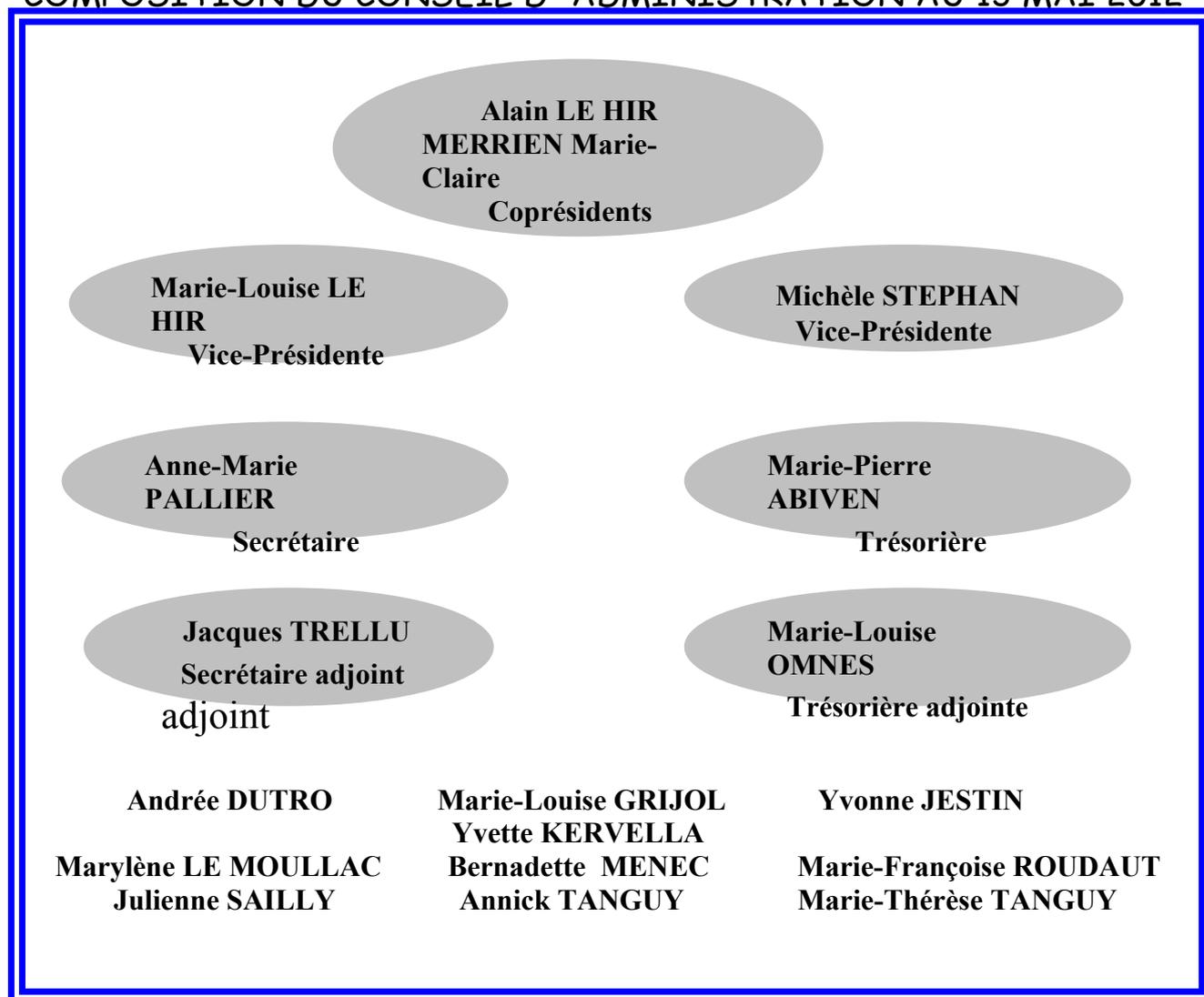
\* Assurance veuvage : A qui sert-elle ?

En 1978, au décès de mon épouse, je n'ai entendu parler de rien, avec 3 enfants mineurs. Depuis 1978, j'ai toujours continué à payer l'assurance veuvage.

\* Donation

Veuf, si vous faite une donation, vous pouvez donner deux fois moins qu'une personne mariée.

## COMPOSITION DU CONSEIL D' ADMINISTRATION AU 13 MAI 2012



### PERMANENCES D'ETE

**BREST** : en juillet, lundi de 10 H 00 à 12 H 00 – jeudi de 14 H 00 à 17 H 00 ;  
en août, une seule permanence, chaque lundi de 10 H 00 à 12 H 00.

**Pas de permanence les jours fériés.**

**CHATEAUNEUF DU FAOU – LESNEVEN – QUIMPER –** : pas de permanence → s'adresser à  
Brest. Si vous laissez un message, n'oubliez pas de donner vos coordonnées.  
8 rue Massillon – 29200 BREST - ☎ 02 98 80 42 23 ou 09 61 34 45 80.

Email : [veuves.finistere@orange.fr](mailto:veuves.finistere@orange.fr)

Site Internet : [veuvesveufsdufinistere.fr](http://veuvesveufsdufinistere.fr)

**MORLAIX – SAINT MARTIN DES CHAMPS** : Tél. : 02 98 88 27 37.

**POUR ETRE DEFENDUS ENSEMBLE,  
ADHERONS A L' A.D.V.C. - 8 rue Massillon - 29200 BREST**

☎ / ☎ 02 98 80 42 23.

☎ 09 61 34 45 80 - Email : [veuves.finistere@orange.fr](mailto:veuves.finistere@orange.fr)

Site Internet : [Veuvesveufsdufinistere.fr](http://Veuvesveufsdufinistere.fr)

## LES RELATIONS EXTERIEURES

L'UDAF 29 réunit une vingtaine d'associations ou mouvements familiaux, soit 13 800 familles environ. Cette année, elle réfléchit sur les valeurs qui la fondent. Mr Paul FOURNIER, Directeur général, précise : « redonner du sens à l'engagement ».

Mr Jean-Paul DELEVOYE, Président du Conseil Economique Social et Environnemental (C.E.S.E.) a fait une halte le 3 février 2012 à l'UDAF en présence du Président Mr René ABGRALL, des membres du C.A. et de Mme Anne-Marie PALLIER qui représentait notre association. Il a expliqué : « Il faut retrouver les moyens pour aider les parents à élever leurs enfants » et relevé le caractère exemplaire de la France pour son taux de fécondité élevé et sa politique familiale efficace.

AVEL est une association de Tourisme Social, à but non lucratif avec l'objectif premier de développer l'accès du plus grand nombre aux vacances à travers une politique tarifaire adaptée et en participant à des actions de solidarité. Depuis 1991, une cinquantaine de bénévoles dynamiques oeuvre pour AVEL. Elle est agréée par le Ministère de la jeunesse et des Solidarités Actives (séjours enfants et jeunes). Elle organise différents types de séjours destinés aux familles, individuels, groupes, jeunes et notre association a signé un partenariat pour l'organisation d'un séjour de printemps au Grand-Bornand. 28 adhérents ont participé à ce séjour.

## LES INFOS SOCIALES

Vous êtes âgé de moins de 55 ans, et votre conjoint avait été affilié à l'assurance vieillesse du régime général pendant au moins trois mois au cours des 12 derniers mois précédant le décès.

Vous pouvez demander une allocation veuvage si vous remplissez les conditions suivantes :

- Vos ressources ne doivent pas dépasser un plafond fixé au 1<sup>er</sup> avril 2012 à 743€/mois,
- Vous ne devez pas être divorcé, remarié, vivre en concubinage ou avoir conclu un PACS au moment de votre demande,
- Vous devez résider en France métropolitaine ou dans un département d'outre-mer et CEE, ou dans l'un des pays ayant passé avec la France une convention de sécurité sociale en matière d'allocation veuvage.

Le montant de l'allocation veuvage est de 594.77€ par mois au 1<sup>er</sup> avril 2012, il peut être réduit en fonction du montant de vos ressources (743€/mois).

Cette allocation est servie, tant que les conditions sont remplies, pour une durée maximale de 2 ans suivant le décès.

Extrait Site CARSAT.

Aujourd'hui, la M.S.A. transmet directement aux services fiscaux les montants de retraite perçus. Ils figurent ensuite automatiquement sur l'imprimé pré-rempli de la déclaration des revenus. C'est pourquoi, la M.S.A. d'Armorique a décidé cette année **de ne plus envoyer à ses assurés retraités l'attestation fiscale habituellement adressée par courrier en février.**

**Toutefois, l'attestation est accessible dès aujourd'hui sur l'espace Internet privé du site [msa-armorique.fr](http://msa-armorique.fr)**

**Assouplissement du cumul emploi retraite pour les conjoints collaborateurs et aides familiaux.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les conjoints collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricole ainsi que les aides familiaux peuvent bénéficier de leur pension de non salarié agricole tout en poursuivant ou reprenant leur activité en tant que conjoint collaborateur ou aide familial.

Pour cela, ils doivent avoir obtenu toutes leurs retraites personnelles de base et complémentaires, auprès de la totalité des régimes de retraite dont ils relèvent.

Ils doivent également avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite et justifier du nombre de trimestres suffisant pour obtenir le taux plein ou avoir atteint l'âge du taux plein.

Extrait Armorik Info.

### **A.S.F. (Allocation de Soutien Familial)**

Nous vous rappelons que : pour un enfant seul n'étant pas allocataire vous devez en faire la demande auprès de la CAF.

Les barèmes des prestations sont consultables dans le mémento du « Solidaires », sur notre Site Internet et au bureau de Brest.

## **BON A SAVOIR**

### **Comment limiter le démarchage téléphonique ?**

**Qui n'a pas reçu d'appels, le soir ou le week-end, d'une entreprise qui vend des fenêtres ou une cuisine ? Si vous ne souhaitez plus recevoir ce genre de coups de fil, sachez qu'il existe la liste PACITEL.**

En vous inscrivant sur la liste PACITEL. Pour cela, rendez-vous sur le site [www.pacitel.fr](http://www.pacitel.fr) (rubrique inscription), on vous demande votre numéro de téléphone (fixe ou mobile) ainsi que votre Email. La procédure ne prend que quelques secondes.

**Ethylotest obligatoire :** Tout conducteur d'un véhicule terrestre à moteur, à l'exclusion d'un cyclomoteur, doit justifier de la possession de deux éthylotests, dont un non usagé, disponible immédiatement. La mesure entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012. A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2012, tout contrevenant encourt une amende de 11€.

### **ATTENTION LE TRAM CIRCULE ....**

**A partir du 23 juin 2012 le TRAM circule, nouvelles règles de circulation dans Brest/B.M.O.**

## **LOISIRS**

### **SEJOUR AU GRAND-NORNAND DU 24 MARS AU 1<sup>er</sup> AVRIL 2012.**

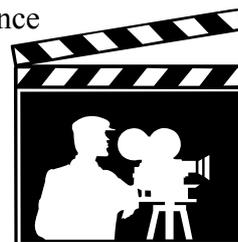
Nous sommes partis à 27 adhérents du Moulin Blanc, sous un soleil radieux que nous avons enfermé dans nos valises et qui ne nous a pas quitté pendant tout notre séjour savoyard. Entre le lac d'Annecy, le Mont-Blanc et le Grand Bornand, le village, aux chalets traditionnels, s'étale le long des vallées du Bouchet et du Chenailon, suivant le cours du Borne, avec en toile de fond la chaîne des Aravis. Le Grand-Bornand occupe la 15<sup>ème</sup> place dans le classement des stations françaises de sports d'hiver. Nous nous sommes empressés, dès le premier jour, de découvrir la vallée du Bouchet toute proche, pour une mise en jambes, en prévision des excursions des jours suivants. Pour « l'ascension » du plateau de Beauregard les bâtons de randonnée nous ont été bien utiles pour avancer dans la neige un peu molle, conséquence des températures élevées. Grâce au temps exceptionnel de cette semaine en montagne, nous avons pu pique-niquer certains midis ou manger sur les pistes. Notre guide savoyard a accompagné les personnes qui le souhaitent pour une grande balade en raquettes au Chinailon, en admirant « La Pointe Percée » (2752m), balade ponctuée d'anecdotes intéressantes. La visite de la vieille ville d'Annecy et la promenade le long du lac furent d'agréables moments. Nous n'avons pas échappé bien sûr à la dégustation de recettes traditionnelles : fondue savoyarde, tartiflette, crozets et tarte aux myrtilles. Au cours de la semaine, nous avons pu assister à une démonstration de taille sur cristal dans une cristallerie au cœur du village de La Clusaz. Notre semaine finit en apothéose par l'ascension au plateau des Glières. Ce plateau n'est pas accessible toute l'année, mais les conditions météo étant favorables, nous avons pu découvrir ce lieu chargé d'histoire.

Le Monument National à la Résistance, majestueux, au centre du plateau nous rappelle le sacrifice de 140 résistants sur cette terre des Glières. En cet hiver 1944, les jeunes hommes qui ont tenu tête à la milice et à la Wehrmacht avaient pris pour devise : « **Vivre libre ou mourir** ».

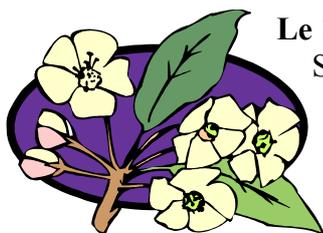
## LOISIRS

### **La Saint-Sylvestre à Brest.**

18 adhérents se sont réunis afin de terminer l'année 2011 dans une ambiance chaleureuse. Après la séance de cinéma, ces personnes ont dégusté une raclette préparée dans la solidarité. Un échange de cadeaux et quelques pas de danse ont amenés nos participants jusqu'en 2012. Le rendez-vous est pris pour le 31 décembre 2012.



**Le 15 janvier 2012** une vingtaine d'adhérents se sont retrouvés pour assister à une séance de cinéma, suivie d'un goûter à la pâtisserie. Ce dernier a été l'occasion d'échanges et de découverte de l'association pour certaines personnes.



**Le 11 mars 2012**, une douzaine de pique-niqueurs se sont donnés rendez-vous à la Salle des Mouettes au Conquet. Autour du repas où entrées et desserts se sont échangés, la conversation allait bon train. Ensuite l'initiation à la confection de bouquets a été très appréciée et, pendant ce temps, certains avaient préféré prendre l'air du Conquet ou jouer aux cartes. Un café, préparé par Marie-Thérèse clôturait cette agréable journée.

Anne-Marie.

**Le dimanche 18 mars 2012**, une vingtaine d'adhérentes du secteur de Quimperlé ont partagées un repas de l'amitié au Restaurant « Tout va bien ». Occasion pour les participantes de partager de bons moments ensemble et de « cultiver l'amitié » comme dit Marie-Thérèse.

### **Séjour à Saint-Malo et Jersey**

Nous étions un groupe de sept de l'association à avoir rejoint trois différents Clubs de retraités du Nord Finistère, c'était très sympathique ! 58 personnes en tout.

Le matin du 10 mai 2012 après le déjeuner, visite de la superbe et grande cité corsaire en petit train suivi d'un temps libre, puis en soirée nous prenons la direction de notre hôtel à l'extérieur de Saint-Malo. Le lendemain debout 5h00 pour se rendre sur l'île de Jersey, île superbe. Le matin visite de la capitale Saint Helier, beaucoup de commerces, marché couvert, monuments, divers, etc....L'après-midi nous avons pris un bus pour visiter le reste de l'île avec un temps magnifique et un chauffeur guide super ! Il nous a expliqué la vie de la population, leur culture et nous a fait découvrir de très beaux endroits. Après cet après midi de circuit nous avons rejoint le bateau pour embarquer vers Saint-Malo et terminer notre petit séjour.

Nous avons eu deux jours assez intense mais nous sommes très contentes d'avoir découvert ces endroits superbes.

Bernadette.

### **LES PROJETS DE LOISIRS DE FIN 2012**

DATES	LIEUX	TYPE	SECTEUR
17/07/2012	Brest	Balade en mer	Départemental
26/08/2012	Brest	Barbecue	Brest/B.M.O./ Iroise
11/09/2012	Plouzévédé	Repas	Départemental
16/09/2012	Bourg Blanc	Loto	Départemental
Du 04 au 11/10	PIRIAC	Séjour A.N.C.V.	Départemental
13/10/2012	Saint-Frégant	Kig Ha Farz (retour de voyage)	Départemental
25/11/2012	Saint-Thonan	Kig Ha Farz dansant	Brest /B.M.O./Iroise
09/12/2012	Brest	Cinéma	Brest/B.M.O./Iroise
16/12/2012	Bourg Blanc	Thé dansant	Départemental
31/12/2012	Brest	Réveillon	Brest/B.M.O./ Iroise

# EXEMPLE DE SOLIDARITE

